Verdun
Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° RCA24 210003

AVIS est, par la présente donné, que lors de sa séance ordinaire tenue le mardi 12 mars 2024, le conseil de l'arrondissement de Verdun a adopté le règlement suivant :

Règlement RCA24 210003

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2024)

QUE ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis, le tout, conformément à la loi.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun, le 19 mars 2024.

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement